ASSOCIATION EMMAÜS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2020

SEGESTE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

25/27 Bd de la Paix - 78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX - ☎ 01 30 87 16 16

PDF Creator Trial

ASSOCIATION EMMAÜS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

SEGESTE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

25/27 Bd de la Paix - 78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX - ☎ 01 30 87 16 16

PDF Creator Trial

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil Régional, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EMMAUS EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association EMMAUS EUROPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

PDF Creator Trial

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et Méthodes comptables» de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1er janvier 2020 des règlements comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe expose les changements de méthode comptables intervenus au cours de l'exercice en application des règlements ANC n° 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

PDF Creator Trial

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

PDF Creator Trial

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 13 avril 2021
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE

Le commissaire aux comptes

Jorge DA CUNHA

PDF Creator Trial

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PDF Creator Trial

ASSOCIATION EMMAÜS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

SEGESTE
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

25/27 Bd de la Paix - 78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX - ☎ 01 30 87 16 16

PDF Creator Trial

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 13 avril 2021
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE

Jorge Da Cunha

PDF Creator Trial

ASSOC Emmaüs Europe

47 Avenue de la Résistance

93100 MONTREUIL

Exercice clos le : 31 décembre 2020

APE : 9499Z SIRET : 48985512200029

PDF Creator Trial

SOMMAIRE

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMPTES ANNUELS	**3**
Bilan Actif	**4**
Bilan Passif	**5**
Compte de Résultat	**6**
ANNEXE COMPTABLE	**8**

PDF Creator Trial

COMPTES ANNUELS

PDF Creator Trial

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

BILAN ACTIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 013	10 318	695	1 362
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	15 972	11 318	4 654	1 643
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Participations et créances rattachées à des part.				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 625		2 625	2 625
Prêts	94 563		94 563	101 189
Autres immobilisations financières	70 000		70 000	70 000
TOTAL (I)	**194 173**	**21 636**	**172 537**	**176 819**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 135		8 135	
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	165		165	3 193
Créances reçues par legs ou donations	1 472		1 472	1 392
Autres	2 271		2 271	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	624 883		624 883	480 356
Charges constatées d'avance (3)				203
TOTAL (III)	**636 925**		**636 925**	**485 144**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**831 098**	**21 636**	**809 462**	**661 963**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

PDF Creator Trial

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

BILAN PASSIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	282 115	258 948
Excédent ou déficit de l'exercice	137 146	23 167
Situation nette	*419 261*	*282 115*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**419 261**	**282 115**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	263 899	263 819
TOTAL (III)	**263 899**	**263 819**
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	74 000	74 000
TOTAL (IV)	**74 000**	**74 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 603	7 953
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	37 197	34 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 153	
Redevables créditeurs		
Autres dettes	351	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**52 302**	**42 028**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**809 462**	**661 963**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*52 302*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

PDF Creator Trial

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	379 425	402 719
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		110 344
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		62 050
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	48 877	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	18 750	91 755
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**447 053**	**666 868**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	76 263	224 641
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	702	815
Salaires et traitements	133 274	154 392
Charges sociales	56 603	66 076
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	872	1 646
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	18 830	67 768
Autres charges	23 797	128 802
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**310 341**	**644 140**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**136 712**	**22 728**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	434	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		620
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**434**	**620**

PDF Creator Trial

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		180
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		**180**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**434**	**439**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**447 486**	**667 487**
TOTAL DES CHARGES	**310 341**	**644 320**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**137 146**	**23 167**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

PDF Creator Trial

ANNEXE COMPTABLE

PDF Creator Trial

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 809 462,33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 137 145,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire a eu des impacts significatifs sur son activité. Le déploiement de l'activité n'a pas suivi le rythme prévu. Et certaines des mesures sanitaires, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des projets.

Néanmoins, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

Le nouveau réglement s'applique à partir de cet exercice ouvert le 1er janvier 2020. La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

La première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 précité entraine des changements de méthode comptables avec effet rétrospectif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, du bilan passif et du compte de résultat. La mise en œuvre du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, la première année de son application, ne permet pas de servir la colonne N-1 selon le même format que la présentation des comptes de l´année précédente car les tableaux de synthèse ont été modifiés par le règlement précité. Les reclassements opérés à la colonne N-1 ainsi que toutes les explications nécessaires à leur compréhension sont détaillés ci-dessous afin de garantir l'intangibilité du bilan d´ouverture avec les comptes de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation 2019 présente un écart de 23 988 €, soit - 1 260 € sur l'édition 2019, contre 22 728 €

PDF Creator Trial

sur l'édition 2020. il s'agit des engagements et des reprises des fonds dédiés qui sont remontées en exploitation sur la présentation 2020. L'année dernière cette rubrique figurait en bas du compte de résultat après le résultat exceptionnel.

Le résultat financier et le résultat exceptionnel sont inchangés.

Concernant l'actif du bilan, il n'y a pas de changement, les montants de l'actif immobilisé et de l'actif circulant de l'année 2019, sont identiques entre l'édition 2020 et celle de 2019. De même pour le passif, les rubriques de l'année 2019, fonds dédiés, et dettes sont identiques entre l'édition 2020 et celle de 2019

Détail du projet associatif et de son financement

Le projet associatif a été réalisé conformément aux dispositions des statuts et aux décisions du Conseil Régional d'Emmaüs Europe et le l'Assemblée Générale Emmaüs Europe.

Les ressources de l'association sont constituées par:
- Les cotisations et contributions versées par les membres
- Les fonds reçus par les membres pour les actions de solidarité et les aides d'urgence
- Toutes autres donations versées par des tiers

La présentation des comptes relatifs aux actions de solidarité recouvrent:
- Les actions incluses dans le programme annuel de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe soutenues grâce aux fonds apportés par les groupes,
- Les actions hors programme annuel de la solidarité ponctuellement soutenues par des groupes à leur initiative
- Des apports de groupe explicitement destinés à la solidarité mais non précisément affectés à une action définie

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

PDF Creator Trial

Immobilisations financières

Elles cont composées :
- de 4 prêts à des communautés Emmaüs généralement remboursés en 5 ans pour un montant de 94 563€
- de titres souscrits en 2007, 50 parts de la Banca Etica pour une valeur de 2 625€
- d'un placement en fonds éthique géré par Emmaüs International pour 70 000€ (150 000€ souscrits en 2011 et remboursés partiellement pour 80 000€ en 2018).

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont constituées principalement de sommes à recevoir de la part de groupes soit au titre des actions de solidarité soit au titre des cotisations reçues post-clôture et qui concernent l'exercice.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Provisions & Liquidités

Provisions
Les provisions avaient été constituées pour faire face à des sorties probables de ressources liées à des événements ponctuels ou pour faire face à des risques.

Liquidités immédiates en devises
Les liquidités immédiates en devises ont été converties sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en profit

Subventions

Les subventions et autres ressources sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques de chaque contrat et inscrites au compte de résultat.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice sont alors :
- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

PDF Creator Trial

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ». Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours de l'exercice suivant, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

PDF Creator Trial

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**11 013**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions: Sur sol propre			
	Constructions: Sur sol d'autrui			
	Constructions: Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles: Instal. géné., agencts & aménagts divers	1 950		
	Autres immos corporelles: Matériel de transport			
	Autres immos corporelles: Matériel de bureau & info., mobilier	10 806		3 216
	Autres immos corporelles: Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**12 756**		**3 216**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	2 625		
	Prêts et autres immobilisations financières	171 189		
	TOTAL IV	**173 814**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**197 583**		**3 216**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**11 013**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions: Sur sol propre				
	Constructions: Sur sol d'autrui				
	Constructions: Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles: Ins. gal. agen. amé. div.			1 950	
	Autres immos corporelles: Matériel de transport				
	Autres immos corporelles: Mat.bureau, info., mob.			14 022	
	Autres immos corporelles: Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**15 972**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			2 625	
	Prêts & autres immob. financières		6 626	164 563	
	TOTAL IV		**6 626**	**167 188**	

PDF Creator Trial

En Euro

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**6 626**	**194 173**	

PDF Creator Trial

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	**9 651**	**667**		**10 318**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 181	16		1 197
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	9 932	188		10 120
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**11 113**	**204**		**11 318**
	TOTAL GENERAL	**20 764**	**872**		**21 636**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

PDF Creator Trial

En Euro

Primes de remboursement des obligations				

PDF Creator Trial

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		94 563	19 788	74 775
	Autres immobilisations financières		70 000		70 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		165	165	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	815	815	
		Divers	1 455	1 455	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		9 607	9 607	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**176 606**	**31 831**	**144 775**
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

PDF Creator Trial

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	258 948,14	23 167,15		282 115,29
Excédent ou déficit de l'exercice	23 167,15		23 167,15	
TOTAUX	**282 115,29**	**23 167,15**	**23 167,15**	**282 115,29**

PDF Creator Trial

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Fonds dédiés Bosnie			15 000,00			15 000,00
Fonds dédiés Italie			1 500,00			1 500,00
Fonds dédiés Espagne			5 500,00	5 500,00		
Fonds dédiés Roumanie			34 988,00	9 500,00		25 488,00
Fonds dédiés Ukraine			4 401,72			4 401,72
Fonds dédiés Croatie			3 720,00			3 720,00
Fonds dédiés Lituanie			775,68			775,68
Fonds dédiés de Solidarité			197 933,54	3 750,00	8 830,00	203 013,54
Fonds dédiés Solidarité Aide Alimentaire					10 000,00	10 000,00
TOTAL			263 818,94	18 750,00	18 830,00	263 898,94

PDF Creator Trial

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 603	13 603		
Personnel & comptes rattachés	13 442	13 442		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	21 280	21 280		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	2 474	2 474		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	1 153	1 153		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	351	351		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**52 302**	**52 302**		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Renvois (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Renvois (2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

PDF Creator Trial

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 403
Dettes fiscales et sociales	22 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**31 486**

PDF Creator Trial

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

EMEUROP - ASSOC Emmaüs Europe

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 ont été provisionnés pour un montant de 4 800 € TTC.

PDF Creator Trial